



Fiche d'inscription

Ateliers du Soir 2^{ème} trimestre 2023/2024

Accueil de LOISIRS du TRUCHET



La Caf participe au financement de la structure

NOMPrénom.....

Représentant légal.....

Adresse.....

☎email

Classe.....Enseignant.....

LUNDI Du 08/01 au 25/03/2024	Atelier « Je crée au fil des saisons. » <input type="checkbox"/>
MARDI Du 09/01 au 26/03/2024	Atelier « Diamant » et jeux de réflexion. <input type="checkbox"/>
JEUDI Du 11/01 au 28/03/2024	Atelier « Enfile tes baskets ! » <input type="checkbox"/>
VENDREDI Du 12/01 au 29/03/2024	Atelier « Jouons au sable. » <input type="checkbox"/>

Cocher l'atelier de votre choix

Inscriptions au Pôle Education Jeunesse et Sport de la Mairie du 18 au 22 décembre et le mercredi 3 janvier 2024. Sur le kiosque du 18/12/23 au 2/01/24.

Après les ateliers du soir, votre enfant :

- Part seul à 18h00
- Part seul à 18h30
- Part avec ses parents (si cette case est cochée, en aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter seul l'AL à 18h30)
- Autres (que les parents) préciser.....

Date et signature des parents.....(valant autorisation pour participer)



Fiche d'inscription

Ateliers du Soir 2^{ème} trimestre 2023/2024

Accueil de LOISIRS du TRUCHET



La Caf participe au financement de la structure

NOMPrénom.....

Représentant légal.....

Adresse.....

☎email

Classe.....Enseignant.....

LUNDI Du 08/01 au 25/03/2024	Atelier « Je crée au fil des saisons. » <input type="checkbox"/>
MARDI Du 09/01 au 26/03/2024	Atelier « Diamant » et jeux de réflexion. <input type="checkbox"/>
JEUDI Du 11/01 au 28/03/2024	Atelier « Enfile tes baskets ! » <input type="checkbox"/>
VENDREDI Du 12/01 au 29/03/2024	Atelier « Jouons au sable. » <input type="checkbox"/>

Cocher l'atelier de votre choix

Inscription au Pôle Education Jeunesse et Sport de la Mairie du 18 au 22 décembre et le mercredi 3 janvier 2024. Sur le kiosque du 18/12/23 au 2/01/24.

Après les ateliers du soir, votre enfant :

- Part seul à 18h00
- Part seul à 18h30
- Part avec ses parents (si cette case est cochée, en aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter seul l'AL à 18h30)
- Autres (que les parents) préciser.....

Date et signature des parents..... (Valant autorisation pour participer)